
PLAN OPÉRATIONNEL 2014



ITC

LE COMMERCE POUR
LE BIEN DE TOUS

50^{ANS}

1964-2014

Mission de l'ITC:

L'ITC aide les petites entreprises à exporter dans les pays en développement et à économies en transition en proposant, avec l'aide de partenaires, des solutions du développement du commerce inclusives et viables au secteur privé, aux institutions d'appui au commerce et aux concepteurs de politiques et de stratégies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Janvier 2014

Original : anglais

© Centre du commerce international 2014

Sommaire

AVANT-PROPOS	ii
ABRÉVIATIONS	iv
2014 EN BREF	1
1. CONTEXTE STRATÉGIQUE	2
1.1 Environnement externe	2
1.2 L'ITC : 50 ans au service des PME et des institutions d'appui au commerce	3
2. PLAN OPÉRATIONNEL DE L'ITC: 2014 ET AU-DELÀ	5
2.1 Grandir pour répondre à la demande en faisant valoir notre avantage compétitif	5
2.2 Budget.....	5
2.3 Objectifs de développement	7
3. METTRE EN ŒUVRE LE PLAN OPÉRATIONNEL	10
3.1 Faire plus	10
3.2 Faire mieux	15
4. MOBILISATION DES RESSOURCES ET PARTENARIATS.....	19
4.1 Établir un dialogue plus étroit avec les partenaires de l'ITC.....	19
4.2 Une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources	19
4.3 Renforcer les partenariats	20
5. AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE L'ITC	21
APPENDICE I – BUDGET 2014 PAR DOMAINE D'INTÉRÊT	22
APPENDICE II – RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS EN DÉVELOPPEMENT	23

AVANT-PROPOS

George Orwell a dit un jour : « À 50 ans, chacun a le visage qu'il mérite. » En 2014, le Centre du Commerce International (ITC) célébrera son 50^{ème} anniversaire, commémorant son passage de cellule technique émanant du GATT à celle d'une organisation désormais renommée pour son action en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et des institutions d'appui au commerce et à l'investissement dans les pays en développement. Alors que nous approchons de ce jubilé d'or, le visage de l'ITC demeure volontaire, confiant et engagé.

L'ITC est déterminée à mettre en œuvre des approches nouvelles et des solutions innovantes pour mieux répondre aux besoins et aux priorités de ses clients. En sa qualité d'organisation délivrant des solutions, l'ITC doit être à la pointe en termes de recherche et de conception de projets afin d'être à même de répondre aux besoins en constante évolution de ses partenaires dans les pays en développement. Le Plan opérationnel 2014 propose, sur la base de l'expérience acquise et de résultats avérés, d'étendre le champ d'activité de l'ITC à des interventions nouvelles et plus ciblées qui s'inscriront dans le cadre d'une approche plus intégrée afin de mieux répondre aux divers obstacles au commerce. Les solutions traditionnelles de l'ITC demeureront au cœur de notre travail. Les demandes touchant les stratégies nationales d'exportation, l'identification des barrières non-tarifaires, le soutien à l'industrie agroalimentaire et l'assistance en stratégie de marques, en matière d'emballage et en marketing ne feront que croître dans les années à venir. Mais on observe également l'apparition d'une demande croissante pour des interventions dans les domaines du commerce électronique et des marchés virtuels, de l'aide aux PME des pays en développement souhaitant bénéficier pleinement du potentiel du secteur des services, de l'intégration des PME dans les chaînes de valeur, du soutien à l'intégration régionale au commerce, de la facilitation des échanges par une meilleure gestion des procédures douanières et transfrontalières, de l'expansion de la Plateforme d'action en faveur de l'approvisionnement auprès de prestataires de sexe féminin et de l'Initiative pour une mode éthique, et de l'approfondissement de nos efforts pour promouvoir le développement durable. Ce Plan n'a jamais défini aussi clairement nos avantages comparatifs et les efforts à mener pour coordonner notre action avec les autres organisations, garantir la cohérence de nos programmes, et rendre compte de notre action en termes de rapport coût/résultats et d'impact sur le terrain.

L'ITC avance avec confiance. Organisation 100% dédiée à l'aide au commerce, elle remplit son mandat en ajustant son action en fonction des évaluations et des audits, en s'assurant que l'efficacité et l'efficience demeurent au cœur de son action. L'ITC a pleinement satisfait la demande du Secrétaire général des Nations unies de réduire ses coûts de fonctionnement. Bien que cela ne se fasse pas sans peine, nous sommes conscients du contexte économique et financier difficile auquel est confronté le monde d'aujourd'hui, et nous nous engageons à faire plus et à faire mieux. À cette fin nous mettrons en œuvre en 2014 un ensemble de mesures pour améliorer notre efficacité et réduire nos coûts de transactions. Pour répondre à la demande croissante pour les solutions que nous développons et pour nos produits, il nous faudra créer de nouveaux partenariats de financement, renforcer les partenariats existants, et nous assurer que la méthodologie que nous mettons en œuvre demeure axée sur les résultats et l'impact, tout en continuant à répondre aux besoins de nos clients. L'évaluation indépendante de l'ITC qui est en cours fournira des informations importantes pour l'avenir de l'organisation et je suis pleinement engagée à agir en fonction des recommandations qui nous seront faites.

À l'ITC, nous avons à cœur de dépasser les objectifs que nous nous sommes fixés. Je veillerai à ce que notre organisation renouvelle son engagement à soutenir ceux qui en ont le plus besoin, tout en continuant à offrir notre assistance à tous nos clients, quel que soit leur niveau de développement économique. Les efforts de l'ITC pour promouvoir le développement en Afrique sont destinés à croître à l'avenir. C'est pourquoi nous développerons une stratégie plus claire pour les pays les moins avancés, les pays enclavés, les petits États insulaires en développement, les économies en transition, et les États fragiles ou sortant d'un conflit. En septembre 2014, pour la première fois en 50 années d'existence, j'ai l'intention d'organiser en Afrique le Forum mondial pour le développement des exportations et l'Exposition et le Forum des prestataires de sexe féminin. Ces événements seront suivis par la Conférence mondiale des Organisations de promotion du commerce qui se déroulera à Dubaï en novembre 2014.

La pertinence de l'ITC demeure incontestable. La question de l'emploi est au centre des discussions actuelles sur le Programme de développement pour l'après-2015. Les PME sont perçues comme un potentiel inexploité de croissance et de création d'emplois et l'agenda de l'après-2015 appelle à une plus grande collaboration avec le secteur privé en tant que partenaire pour le développement. L'ITC a pour mandat d'aider les PME des pays en développement à s'internationaliser. A ce titre, il apparaît clairement qu'elle aura un rôle fondamental à jouer pour libérer le potentiel des PME à réduire la pauvreté par le commerce. Pour accomplir cela, il nous faudra mieux exploiter les opportunités de coopération Sud-Sud et développer les partenariats avec d'autres organisations internationales et avec les acteurs non-gouvernementaux. Enfin, je crois qu'il est important aujourd'hui d'améliorer la visibilité de notre organisation afin de mieux promouvoir les outils que nous proposons pour promouvoir l'internationalisation des PME.

T.S. Eliot écrivait : « Les années entre cinquante et soixante-dix ans sont les plus difficiles. On vous sollicite toujours pour faire des choses, et vous n'êtes pas encore assez décrépit pour pouvoir décliner. » Malgré tout le respect que je lui dois, je suis en désaccord avec M. Eliot sur ce point. Dans le futur, non seulement nous serons heureux qu'on nous demande de « faire des choses », mais nous ne serons certainement ni décrépis, ni tentés d'échapper aux responsabilités qui nous incombent en notre qualité de centre d'appui unique en son genre, entièrement au service des PME exportatrices et en tant qu'organisation dédiée à la promotion du développement durable par le commerce.

Arancha González



ABRÉVIATIONS

A4T	Aide pour le commerce	OAP	Bureau pour l'Asie et le Pacifique
BE	Division Environnement des affaires	OAS	Bureau pour les États arabes
BTP	Division Secteur privé et politique commerciale	OD	Bureau du Directeur
TAO	Traduction assistée par ordinateur	OED	Bureau de la Directrice exécutive
CBI	Centre pour la promotion des importations en provenance des pays en développement (Pays-Bas)	OEECA	Bureau pour l'Europe orientale et l'Asie centrale
CCITF	Comité consultatif du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC	OCI	Organisation de la coopération islamique
CE	Communication et événementiel	OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
CRM	Gestion des relations clients	OLAC	Bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CSS	Services généraux	PACCIA II	Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique II
DBIS	Division Support aux entreprises et institutions	PACIR	Programme d'appui au commerce et à l'intégration régionale de la Côte d'Ivoire
DCP	Division des programmes pays	PAS	Système d'évaluation et de notation des fonctionnaires
DMD	Division Développement des marchés	QMR	Rapport de suivi trimestriel
DPS	Division Appui aux programmes	BO	Budget ordinaire de l'ONU et de l'OMC
EC	Division Compétitivité des entreprises	GAR	Gestion axée sur les résultats
CIF	Cadre intégré renforcé	SC	Section Compétitivité des secteurs
EnACT	Programme de renforcement des capacités commerciales des pays arabes	SECO	Secrétariat d'État à l'économie PEID Petits États insulaires en développement
EPA	Accord de partenariat économique	CHD	Comité supérieur de gestion PME Petites et moyennes entreprises
ES	Division Stratégies à l'exportation	SPPG	Division Planification stratégique, performance et gouvernance
UE	Union européenne	SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
FM	Gestion financière	ASS	Afrique subsaharienne
FMS	Division de la Gestion financière	T4SD	Commerce pour le développement durable
BPG	Biens publics généraux	TIS	Section Services d'information commerciale
RH	Ressources humaines	ACS	Accord sur le commerce des services
SIS	Système intégré de suivi (Documentation Information System)	TNT	Programme pour la transparence dans le commerce
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public	OPC	Organisation/Organisme de promotion du commerce
ITC	Centre du commerce international	TPP	Accord de partenariat trans-pacifique
ITF	Fonds d'affectation spéciale du Centre du commerce international	ATLC	Assistance technique liée au commerce
ITS	Division des technologies de l'information Section	IA	Renforcement des IAC
JAG	Groupe consultatif conjoint	IAC	Institution d'appui au commerce
ALC	Amérique latine et Caraïbes	TTIP	Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
PMA	Pays les moins avancés	ULO	Dépenses non réglées
PDSL	Pays en développement sans littoral	CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
GAG	Groupe d'action de gestion	ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
MAR	Division Recherche et analyse de marchés Section	WEDF	Forum mondial pour le développement des exportations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement	OMC	Organisation mondiale du commerce
SFM-GCA	Système de formation modulaire - Gestion des chaînes d'approvisionnement	OMPC	Organisation mondiale de promotion du commerce
SNM	Service de nouvelles sur les marchés	XB	Ressources extrabudgétaires
MA	Mémoire d'accord		
ONG	Organisation non gouvernementale		
NTF II	Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas II		
MNT	Mesure non tarifaire		
OA	Bureau pour l'Afrique		

2014 EN BREF

Priorités opérationnelles

Résultats institutionnels :

1. Améliorer l'intelligence commerciale ou économique et son utilisation
2. Renforcer les institutions et les politiques d'appui au commerce
3. Renforcer la compétitivité internationale des PME
4. Généraliser le principe du développement inclusif, solidaire et durable dans la promotion du commerce et le développement des exportations

Priorités opérationnelles :

1. Réussir le lancement de nouveaux grands programmes
2. Évaluer l'impact des activités de l'ITC sur le terrain
3. Préparer le Plan stratégique 2015-2017
4. Mieux exploiter les partenariats, notamment les partenariats Sud-Sud
5. Améliorer la visibilité de l'ITC

Budget

Le budget global de l'ITC pour 2014 est de 91,3 millions de US\$. L'élément de budget régulier est de 39,6 millions de US\$. La composante extrabudgétaire est de 51,7 millions de US\$, en hausse par rapport aux 40 millions de US\$ en 2013.

Tendances des dépenses

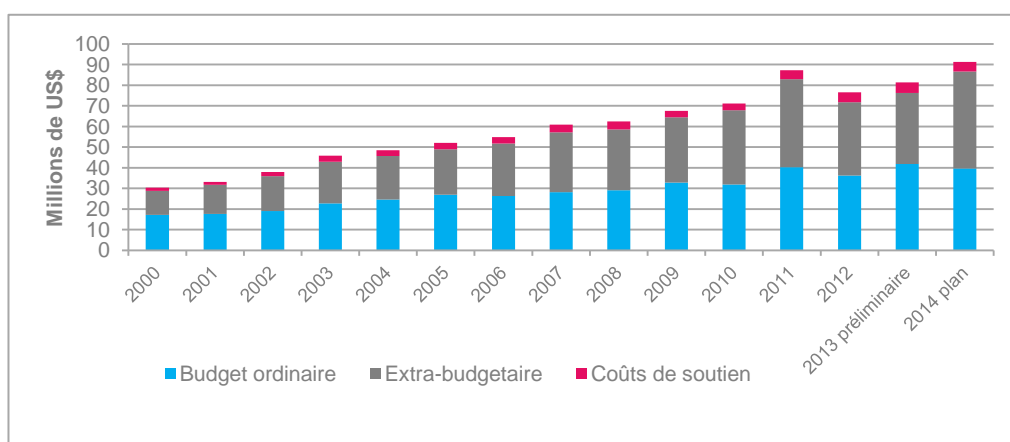


Figure 1 : Tendances des dépenses de l'ITC 2000-2014

Défis principaux

1. Assurer la stabilité et la prévisibilité du financement pour soutenir une croissance durable
2. Améliorer les processus internes afin de favoriser la croissance
3. Améliorer la qualité de la conception, de la mise en œuvre et des résultats des projets

Événements majeurs (par ordre chronologique)

1. Événements ITC@50 tout au long de l'année
2. Réunion du Groupe consultatif conjoint (*Joint Advisory Group JAG*) en juin, à Genève
3. Forum mondial pour le développement des exportations, et Exposition et forum sur les prestataires de sexe féminin (septembre, Rwanda)
4. Conférence mondiale des Organisations de promotion du commerce (novembre, Dubaï)

1. CONTEXTE STRATÉGIQUE

1.1 Environnement externe

L'environnement dans lequel l'ITC évoluera en 2014 est défini par quatre facteurs. Le premier facteur est une économie mondiale qui traverse une nouvelle période d'incertitude. Alors que les États-Unis et le Japon profitent actuellement d'un rebond économique et que la zone euro montre des signes de reprise, les économies émergentes souffrent d'un ralentissement de la croissance. Les tensions autour des questions fiscales aux États-Unis engendrent des risques qui pourraient ajouter à la volatilité de l'économie mondiale.

Le deuxième facteur est l'atonie de la croissance du commerce imputable à la stagnation des PIB. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance des échanges pour 2013 (2,5 % contre 3,3 % en avril) et 2014 (4,5 % contre 5,0 % précédemment). Récemment, les mauvaises performances des exportations des marchés émergents ont réduit, globalement, la différence de croissance des exportations entre les pays en développement et les pays développés. Les données de l'ITC donnent cependant à penser que les performances des exportations des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral (PMA et PDSL) continuent à résister à cette tendance générale vers le bas. Néanmoins, le ralentissement de la croissance chinoise crée des menaces qui pourraient particulièrement affecter les exportateurs de matières premières dans les pays en développement et les pays les moins avancés.

Le troisième facteur est l'augmentation du nombre d'accords commerciaux méga-régionaux et plurilatéraux en cours de négociation. L'Union européenne et les États-Unis ont démarré les négociations pour le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). Cet accord vise à réduire les droits de douane dans le commerce transatlantique, mais également à gérer les barrières règlementaires et les autres mesures anti-tarifaires. L'Accord de partenariat trans-Pacifique (TPP) implique une douzaine de pays en développement ou développés, qui représenteraient plus de 800 millions de personnes, du Japon au Chili. Il vise à éliminer les droits de douane et les barrières non-tarifaires. Le troisième accord méga-régional est le Partenariat économique intégral régional (RCEP), actuellement en cours de négociation entre l'ASEAN et l'Australie, la Chine, le Japon, la Corée du sud et la Nouvelle-Zélande. Enfin, les pays africains négocient la création d'un accord panafricain de libre-échange. En termes d'accords plurilatéraux, il faut aussi mentionner l'Accord sur le commerce des services (ACS), actuellement négocié par un sous-groupe de membres de l'OMC. Une fois conclus, ces accords pourraient modifier tout le paysage du commerce, obligeant alors les PME à s'adapter aux défis et opportunités résultant de cette nouvelle donne.

Le dernier facteur est l'accord scellé par l'OMC et conclu à Bali lors de sa 9^{ème} Conférence ministérielle, en décembre. Cet accord vise surtout à faciliter les échanges commerciaux en optimisant les procédures frontalières, en accroissant la transparence, en réduisant les inefficacités et en améliorant la compétitivité.

En 2014, les discussions sur le Programme de développement pour l'après-2015 se poursuivront. L'ITC poursuivra sa collaboration avec la communauté élargie du commerce et du développement afin de veiller à ce que le commerce durable et le renforcement des capacités économiques, vecteurs de croissance et d'emploi, demeurent au centre des discussions mondiales pour réduire la pauvreté. Le rapport des personnalités de haut niveau réunies par le Secrétaire général des Nations unies concernant le Programme de développement pour l'après-2015 appelle notamment à former un nouveau partenariat mondial pour « placer le développement durable au cœur des débats » et « transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif ». Il désigne également les PME comme un potentiel inexploité de croissance et de création d'emplois.

Dans un contexte mondial mouvant et instable, l'Aide pour le commerce demeure un outil puissant pour assister les pays en développement, en particulier les PMA, à utiliser leurs capacités commerciales pour aider les PME à mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur, à se diversifier vers des produits à plus haute valeur ajoutée, à améliorer leur compétitivité à l'export et, par ce biais, à assurer leur croissance et créer des emplois. L'ITC est convaincue que le Programme de développement pour l'après-2015 doit porter davantage sur la compétitivité des PME et sur l'entrepreneuriat comme un facteur de création d'emplois et de croissance.

1.2 L'ITC : 50 ans au service des PME et des institutions d'appui au commerce

En 2014, l'ITC aura 50 ans. Cet anniversaire est une bonne occasion d'examiner l'évolution de notre organisation et de tirer les leçons du passé pour construire l'avenir. En tant qu'organisme de taille relativement restreinte ayant pour mission de promouvoir le commerce et d'accroître les exportations, l'ITC a eu la chance de pouvoir concentrer son action sur le cœur de sa mission pendant les cinq dernières décennies, devenant ainsi un artisan du changement et de promotion du commerce pour le développement économique. L'évolution de l'ITC reflète la transformation du commerce international, passant des échanges de produits finis, axés sur la production de l'après-guerre, au modèle d'aujourd'hui, centré sur les marchés et consistant en un mélange sophistiqué d'échanges de biens, de services et de tâches organisés en de complexes chaînes de valeur.

Avec la montée de la libéralisation du commerce multilatéral dans les années 60, la part des pays en développement dans les échanges mondiaux n'a pas crû ; elle a au contraire décliné. Les entreprises des pays les plus avancés étaient mieux placées pour profiter des nouvelles opportunités commerciales, en partie parce que leur accès aux informations commerciales et le soutien offert par leurs infrastructures nationales d'appui au commerce étaient bien meilleurs que pour les entreprises du monde en développement. C'est dans ce contexte qu'en 1964 les membres du GATT ont créé le Centre du commerce international (ITC) en tant que commissaire au commerce et service d'information pour les pays en développement.

L'une des principales missions de l'ITC depuis 50 ans est de fournir des informations commerciales aux petites et moyennes entreprises des pays en développement. Le contenu, le format et les mécanismes de transmission ont évolué d'un petit nombre d'études de marché vers une intelligence commerciale spécifique et hautement spécialisée transmise électroniquement et téléchargée par des centaines de milliers de PME et d'autres acteurs dans tous les pays membres de l'ITC, et au-delà.

L'intelligence commerciale devenant un élément de plus en plus indispensable pour la réussite du marketing à l'export, l'intérêt pour l'établissement d'organisations de promotion du commerce national s'est accru au cours des années 70 et 80. L'ITC a émergé comme le principal promoteur et défenseur de la création d'organisations de promotion du commerce dans les pays en développement. En raison de sa contribution au développement des organisations de promotion du commerce mondial, à la documentation et à l'échange d'idées concernant la meilleure manière de gérer les programmes de promotion du commerce, l'ITC est aujourd'hui considérée comme la plateforme mondiale des réseaux d'OPC. La cérémonie biennale de l'ITC, la Conférence mondiale et les récompenses des Organisations de promotion du commerce, et le récent programme d'analyse comparative visant à améliorer l'efficacité de l'ITC, témoignent de l'importance de ses fonctions à un moment où il y a un consensus selon lequel les programmes de promotion du commerce représentent un aspect essentiel du développement économique.

Dans les années 80, il est devenu de plus en plus évident que les contraintes du côté de l'approvisionnement empêchaient de nombreux pays en développement de s'appuyer sur l'export pour leur développement économique. La promotion du commerce devait évoluer en amont, pour se transformer en développement commercial. L'ITC a répondu à ce défi en lançant avec des partenaires locaux des programmes de développement de divers secteurs, axés sur les marchés. Ces programmes étaient conçus pour aborder l'ensemble des goulots d'étranglement liés à l'export auxquels devaient faire face les PME des secteurs prioritaires, obligeant l'ITC à soutenir un plus large éventail de compétences, notamment dans l'emballage, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la qualité et le financement commercial afin d'aider les entreprises des pays en développement à améliorer leur compétitivité. Pour réussir à mettre en œuvre cette approche intégrée, l'ITC a également dû mobiliser des ressources pour des programmes de plus grande envergure. Les solutions intégrées de l'ITC permettant d'améliorer la compétitivité à l'export se sont développées pour faire partie intégrante de programmes les plus demandés, grâce à leur impact direct sur la croissance à l'export et sur l'emploi. Ces dernières années, ces programmes se sont de plus en plus tournés vers la réduction de la pauvreté, la durabilité environnementale, et l'autonomisation économique des femmes, avec des résultats significatifs dans de nombreux secteurs.

Une des leçons des années 80-90 a été que le développement basé sur l'export n'est pas uniquement le résultat des forces du marché, mais qu'il nécessite des partenariats solides entre le secteur public et le secteur privé, ainsi qu'une stratégie consciente pour parvenir à ce résultat. La réponse de l'ITC au milieu des années 90 a été d'introduire son programme de soutien aux pays partenaires pour la conception de leurs stratégies à l'export nationale et sectorielle. La demande pour ce nouveau service a considérablement augmenté au cours des dix dernières années. En parallèle, l'ITC a créé une nouvelle approche pour évaluer les mesures non-tarifaires sous le prisme des PME des pays exportateurs. L'expertise de l'ITC dans le développement de stratégies à l'export nationales et sectorielles est fondée sur une vision claire des

dynamiques des marchés, alors que les obstacles réglementaires et barrières non-tarifaires auxquels doivent faire face les PME placent l'organisation dans une position unique pour soutenir la programmation au niveau national des ressources de l'Aide au commerce.

L'ITC travaille avec le secteur privé dans les pays en développement afin de renforcer les compétences en matière de promotion du commerce et d'établissement des politiques propices à l'engagement gouvernemental. L'expérience de l'ITC vis-à-vis du secteur privé des pays en développement explique pourquoi l'Organisation mondiale du commerce a requis l'appui de l'ITC dans le domaine des réformes politiques liées à l'accession à l'OMC au début des années 2000. En conséquence de cela, l'ITC a réussi à faciliter le processus d'accession à pour un grand nombre de PMA, en travaillant avec le secteur privé afin d'identifier les meilleures options de politiques économiques, de mieux comprendre les implications de l'accession, et de mieux s'y préparer.

Au cours des cinq dernières décennies, la promotion du commerce et le développement des exportations ont mûri et l'ITC, positionné au cœur de ce processus, a pu accumuler un éventail unique d'expériences concernant les conditions conduisant au succès.

2. PLAN OPÉRATIONNEL DE L'ITC: 2014 ET AU-DELÀ

2.1 Grandir pour répondre à la demande en faisant valoir notre avantage compétitif

L'ITC est une organisation 100 % dédiée à l'aide au commerce qui identifie les besoins liés au commerce, fournit de l'assistance technique liée au commerce, bâtit les capacités et l'intelligence commerciale ou économique, et assure le suivi de ses résultats et le suivi d'impact de ces interventions depuis cinquante ans. Dans la famille des Nations unies, l'ITC est la seule organisation ayant pour mandat spécifique le renforcement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME), soit directement ou par le biais des institutions d'appui au commerce (IAC), et d'apprendre à ces entreprises comment exporter et pénétrer les marchés et les chaînes de valeur internationales. C'est là l'avantage comparatif de l'ITC. En sa qualité d'agence conjointe des Nations unies et de l'Organisation mondiale du commerce, l'ITC porte la voix du secteur privé, et des PME des pays en développement en particulier, dans les discussions sur le Programme de développement pour l'après-2015, soulignant notamment le rôle important du commerce des PME dans la promotion de la croissance et du développement durables, et leur impact sur la réduction de la pauvreté.

L'ITC propose de nombreux produits et services novateurs aux PME et aux institutions d'appui au commerce, y compris les Organisations de promotion du commerce (OPC), principalement dans les pays en développement. Ils comprennent toute une série de biens publics mondiaux tels les données commerciales, les outils analytiques et l'intelligence commerciale relative aux marchés et aux produits. L'éventail des produits et solutions dédiés au renforcement des capacités touche l'ensemble de la chaîne de valeur, portant à la fois sur les capacités de production, les contraintes liées à l'approvisionnement, et les goulots d'étranglement liés à la facilitation du commerce ou à l'accès aux marchés. À l'orée 2014, année du 50^{ème} anniversaire du Centre du commerce international, la demande pour les services de l'ITC continue à croître dans tous les pays en développement et les pays les moins avancés. Les évolutions récentes au plan international se traduisent également par un plus grand besoin pour les services de l'ITC. Les discussions en cours touchant le Programme de développement pour l'après-2015 se focalise sur la collaboration avec le secteur privé conçu comme moteur de développement. Parallèlement, les négociations commerciales, multilatérales, régionales ou bilatérales créent des opportunités de croissance par le biais du commerce. 2014 constitue donc une année charnière pour l'ITC qui devra faire un choix radical : opter pour le statu quo ou, au contraire, saisir l'opportunité de développer ses activités pour accroître son impact sur le terrain. Ce Plan opérationnel favorise clairement cette deuxième approche.

Toute augmentation d'échelle devra cependant prendre en compte un ensemble de considérations afin que les services de l'ITC restent ciblés, pertinents et au meilleur rapport coût/efficacité. Premièrement, il nous faudra concevoir toutes nos interventions en partenariat avec nos bénéficiaires. Deuxièmement, il nous faudra mieux comprendre l'impact de nos activités. Troisièmement, il sera désormais essentiel de réduire nos coûts de transactions internes et d'optimiser nos procédures opérationnelles. Enfin, nous allons devoir mieux exploiter le potentiel des partenariats avec d'autres organisations internationales et avec le secteur privé, et développer les partenariats Sud-Sud.

En 2014 les résultats et recommandations de l'évaluation indépendante de l'ITC fourniront des éléments très utiles pour guider l'organisation vers les bons choix stratégiques et opérationnels et lui permettre de poursuivre son développement et d'accroître son impact pour un développement humain durable.

2.2 Budget

Motivée par la demande des pays en développement et le contrat de confiance avec ses partenaires financiers, l'ITC a l'ambition de doubler le volume des activités financées par ses ressources extra-budgétaires au cours des cinq prochaines années. Cela représente une croissance d'environ 15-20 % par an.

Son budget ordinaire est financé à parts égales par les Nations unies et l'OMC. L'allocation actuelle couvre les coûts de fonctionnement de l'organisation pendant la biennie 2014-2015, notamment les salaires et autres frais de personnel. Elle finance également des activités de recherche et développement sur la promotion du commerce et le développement des exportations contribuant ainsi à la publication d'études, à la dissémination d'informations sur les marchés et la fourniture de services statistiques. Le budget ordinaire de l'organisation pour 2014 est de 39,6 millions de US\$.

Concernant ses ressources extra-budgétaires, l'ITC s'est fixé un budget de 51,7 millions de US\$ pour 2014¹. Cela représente une hausse de 13 % par rapport au budget initial de 2013 (46 millions de US\$). Les revenus extra-budgétaires sont composés de fonds affectés à des projets particuliers à partir du Guichet II du fonds d'affectation spéciale de l'ITC (ITF), et de fonds non-affectés ou affectés à des fins génériques à partir du Guichet I de l'ITF.

Outre son engagement à dépenser 51,7 millions de US\$ lorsque les fonds seront disponibles ou confirmés dans le cadre des accords signés avec les donateurs (projets de niveau 1), l'ITC a également développé une réserve de projets. Certains de ces projets sont finalisés et les discussions avec les donateurs sont en cours (projets de niveau 2), d'autres sont à divers stades de développement (projets de niveau 3 ou 4). Les projets de niveau 1 sont présentés dans l'Annexe I. Ils correspondent à un engagement ferme de mise en œuvre en 2014. Les projets de niveau 2 à 4 sont présentés dans l'Annexe II ; ils pourront se traduire par des dépenses supplémentaires si les financements sont garantis à temps.

Tableau 1 : Budget extra-budgétaire de l'ITC pour 2014 et réserve de projets par niveau de certitude (en millions de US\$ bruts)

Catégories		Valeur
Budget	Niveau 1 : financement en place	51,7
En réserve	Niveau 2 : idée ou plan de projet approuvé, partenaire financier confirmé	5,7
	Niveau 3 : idée ou plan de projet approuvé, partenaire financier recherché	1,9
	Niveau 4 : projets en préparation	16,1
Total		75,4

Conformément aux procédures financières des Nations unies, l'ITC facture les CFP standards de 13 % pour les activités financées par la coopération technique, 12 % pour les experts associés, 7 % pour les projets financés par la Commission européenne ou par le CIF, et 10 % pour les projets financés par le PNUD. La facturation des coûts de financement des programmes sert à couvrir les frais généraux et indirects liés à la gestion de projets, les services administratifs centraux et les interruptions de projets ayant une forte incidence. Pour 2014, le budget de soutien aux programmes s'élève à 4,7 millions de US\$, avec des revenus prévus de 6,2 millions de US\$.

Le budget total de l'ITC (fonds extra-budgétaires plus budget ordinaire) pour 2014 s'élève à 91 millions de US\$, ce qui représente une augmentation de 14,6 % par rapport à 2013. Le tableau ci-dessous montre l'évolution du budget de l'ITC sur les huit dernières années, comparée aux prévisions pour 2014.

Tableau 2 : Dépenses de l'ITC 2006-2014 (en millions de US\$)

Source des fonds	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 Préliminaire	2014 Plan
Budget ordinaire	26,4	28,2	29,1	32,9	31,9	40,2	36,3	40,2	39,6
Extra-budgétaire (CFP compris)	28,3	32,7	33,3	34,6	39,2	47	39,8	39,5	51,7
Total	54,7	60,9	62,4	67,5	71,1	87,2	76,1	79,7	91,3

Tableau 3 : Ressources extra-budgétaires 2014 par type de financement (en millions de US\$ bruts)

Type de financement	Ressources extra-budgétaires 2014
Guichet I	26,8
Guichet II	24,9
Total	51,7

¹ Ce budget a été préparé conformément aux normes de comptabilité de caisse du système des Nations unies (UNSAS). Son retraitement en 2014 selon les principes de comptabilité d'exercice IPSAS pourra nécessiter un ajustement budgétaire, par exemple dans la consolidation des obligations non liquidées

2.3 Objectifs de développement

Les quatre objectifs stratégiques de l'ITC sont les suivants :

- Soutenir l'intégration des PME dans l'économie mondiale par le biais de l'intelligence commerciale et économique et d'une assistance aux responsables politiques
- Améliorer les institutions et politiques d'appui au commerce au profit des PME exportatrices
- Renforcer la compétitivité internationale des PME
- Généraliser le principe du développement inclusif, solidaire et durable dans la promotion du commerce et le développement des exportations

L'ensemble des projets d'assistance technique liée au commerce (ATLC) de l'ITC contribue à la réalisation de ces objectifs. L'ITC mesure cette contribution à l'aide d'indicateurs détaillés sur les résultats et les objectifs institutionnels.

2.3.1 CIBLES POUR LES OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

L'ITC communique les données concernant ses résultats et ses objectifs à l'Assemblée générale de l'ONU par le biais du système intégré de suivi (SIS) dans lequel sont saisies les données sur les résultats pour l'ensemble de l'ONU. En outre, l'ITC rapporte régulièrement à ses clients et donateurs par le biais de rapports présentés au Comité consultatif du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC (CCITF) et du Rapport annuel présenté au Groupe consultatif commun (GCC). Le rapport du Groupe consultatif commun (JAG) est quant à lui présenté à divers comités des organes parents de l'ITC (la CNUCED et l'OMC). L'ITC a mis en place une approche participative « de bas en haut », exhaustive et systématique, pour la fixation des objectifs de résultats et des objectifs institutionnels. Les objectifs de développement pour la biennie 2014-2015 figurent ci-dessous.

Tableau 4 : Cibles pour les objectifs institutionnels

Objectifs stratégiques	Indicateurs de réussite	Cible pour la biennie (2014-2015)	Cible 2014
(a) Intégration renforcée du secteur commercial dans l'économie mondiale par le biais de l'intelligence commerciale et d'un soutien renforcé aux décideurs politiques.	(i) Augmentation du nombre d'utilisateurs hommes et femmes des données d'intelligence commerciale, y compris les cas où la question du genre dans le commerce est intégrée dans les stratégies nationales de développement, en résultat du soutien de l'ITC, afin de permettre aux décideurs de préparer et/ou concevoir des programmes et politiques de développement commercial efficaces.	153 000	76 500
	(ii) Augmentation du nombre de clients hommes et femmes exprimant une bonne connaissance des activités liées au système commercial, grâce au soutien de l'ITC permettant la capacitation des décideurs à comprendre les divers besoins commerciaux et à créer un environnement favorable aux échanges.	2 000	1 000
	(iii) Augmentation du nombre de cas où la position de négociation d'un pays a été améliorée grâce à des entrées analytiques et à la participation des secteurs commerciaux, avec l'appui de l'ITC, permettant aux décideurs politiques d'intégrer certaines dimensions commerciales dans les négociations liées aux échanges.	125	63
(b) Améliorer les institutions et politiques d'appui au commerce au profit des PME exportatrices	(i) Nombre d'institutions rapportant des améliorations dans leurs performances de gestion et/ou services aux PME, dues à l'assistance de l'ITC.	120	60
	(ii) Nombre d'institutions rapportant des améliorations dues à leur appartenance à des réseaux appuyés par l'ITC.	85	43
	(iii) Nombre d'institutions rapportant des améliorations dans les politiques de promotion du commerce ou de développement des exportations de leur pays, dues à l'assistance de l'ITC.	85	43
(c) Renforcer les capacités à l'export des entreprises afin de répondre aux opportunités du marché	(i) Augmentation du nombre d'entreprises pouvant formuler des stratégies commerciales internationales viables, grâce à la formation directe ou indirecte par l'ITC aux questions de gestion des exportations.	1 300	650
	(ii) Augmentation du nombre d'entreprises préparées à l'export par les activités de formation de l'ITC à ces fins, directes ou indirectes.	1 900	950
	(iii) Augmentation du nombre d'entreprises ayant rencontré des clients potentiels et, en résultat, ayant réalisé des transactions grâce à l'appui commercial de l'ITC.	1 600	800
	(iv) Augmentation du nombre d'entreprises détenues par des femmes rapportant une amélioration des compétences dans les opérations liées à l'export, et qui sont exposées à de nouveaux marchés ou contacts commerciaux, en résultat de l'assistance de l'ITC.	700	350

2.3.2 CIBLES POUR LES RESULTATS INSTITUTIONNELS

Au cours de la biennie 2014-2015, l'ITC prévoit de réaliser les résultats décrits ci-dessous par l'entremise de ses divers projets et programmes (chiffres cibles entre parenthèses).

Tableau 5 : Cibles pour les résultats institutionnels pour 2014

Services aux organes intergouvernementaux ou experts		Objectifs pour la biennie (2014-2015)	Objectifs pour 2014
	Assistance substantielle : réunions annuelles du Groupe consultatif commun (6); réunions du Comité consultatif du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC (4).	10	5
(ii)	Documentation parlementaire : Rapport annuel des activités de l'ITC (2) ; Rapports du Groupe consultatif commun (2) ; Rapports du Comité consultatif du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC (4).	8	4
Autres activités de fond		Objectifs pour la	Objectifs pour 2014
(i)	Publications régulières : magazine International Trade Forum (8); livres (6); articles (2).	16	8
(ii)	Publications irrégulières : livres (15) ; articles (37).	52	26
(iii)	Lettres d'information régulières (180) ; lettres d'information régulières (32) ; guides réguliers (4) ; guides non réguliers (68) ; fiches techniques régulières (20) ; fiches techniques non régulières (9) ; supports divers (36) ; ressources audiovisuelles (2) ; communiqués de presse (60) ; conférences de presse (6) ; événements spéciaux (5) ; supports techniques pour les utilisateurs externes (22).	444	222
(iv)	Un service de réponse aux demandes sera également proposé de manière continue au réseau ITC d'institutions d'appui au commerce, traitant environ 270 demandes substantielles.	270	135
Coopération technique		Objectifs pour la biennie 2014-2015	Objectifs pour 2014
(i)	Services consultatifs (budget ordinaire et dépense extra-budgétaire): environ 1 600 missions courtes seront organisées pour répondre aux demandes des gouvernements et institutions implantés aux niveaux régional, sous-régional et national dans le but d'évaluer, concevoir, formuler et mettre en œuvre des projets de coopération technique spécifiques ou des composantes de programmes de coopération technique spécifique. Les domaines de coopération technique spécifique couverts par les services consultatifs comprendront notamment l'évaluation des besoins, les stratégies à l'export, les politiques de commerce ou d'échange, l'intelligence commerciale, le renforcement des institutions d'appui au commerce, et la compétitivité à l'export ;	1 600	800
(ii)	Formations de groupes (dépense extra-budgétaire) : environ 700 actions de formation et de sensibilisation (environ 21,100 participants) sur des thèmes sélectionnés.	700	350
(iii)	Projets de terrain (dépense extra-budgétaire : 135 (91 projets nationaux, 25 projets régionaux et 19 projets inter-régionaux).	135	68

2.3.3 PREMIERS PAS VERS LA MESURE D'IMPACT

En 2013, l'ITC a lancé la présentation en ligne de ses résultats. Les données relatives aux résultats et aux objectifs à moyen terme sont désormais accessibles au grand public sur le site internet de l'organisation². Elles sont présentées pour chaque projet et sous forme agrégée correspondant aux différentes catégories de bénéficiaires.

L'ITC s'est non seulement engagé à poursuivre la publication d'informations détaillées sur ses résultats, mais elle est de plus en plus consciente du besoin de rapporter sur l'impact à long terme de ses actions sur le terrain. La méthodologie développée par l'ITC lui permettra de rendre compte de son impact de manière simple et efficace. La mesure et le suivi d'impact comportent de nombreux écueils, dont le principal est le problème de l'attribution. C'est pourquoi l'ITC, plutôt que de se fixer des objectifs inatteignables, a opté pour un niveau de suivi modeste, mais solide. Une initiative pilote sera menée en 2014 sur la base des indicateurs d'impact SMART qui ont été développés en 2013. Courant 2014, l'ITC sera en mesure de faire le point sur cette initiative pilote et d'évaluer sa capacité à rendre compte de l'impact de ses activités.

² www.intracen.org/development-results

3. METTRE EN ŒUVRE LE PLAN OPÉRATIONNEL

3.1 Faire plus

A compter de 2014, l'ITC entend développer ses services de manière significative, tout en continuant à améliorer leur efficacité et leur efficacité. Mieux répondre aux besoins des pays bénéficiaires est au cœur de l'ambitieux programme de travail de l'ITC pour 2014. Dans le cadre de sa stratégie de croissance, l'ITC prévoit de mieux adapter l'offre aux besoins de ses clients, de privilégier les grands projets intégrés, d'améliorer les partenariats avec le secteur privé, de continuer à développer ses relations avec les donateurs traditionnels tout en investissant dans de nouvelles collaborations avec les économies en transition. En 2014, l'ITC commencera la mise en œuvre de son nouveau portefeuille de grands programmes, tout en continuant à investir dans le développement de solutions innovantes afin de mieux aider ses clients à développer leurs exportations.

3.1.1 CONTINUER À PRIVILÉGIER LES GRANDS PROGRAMMES

Ces dernières années, l'ITC a recentré son portefeuille en augmentant la part d'assistance technique fournie par le biais de grands programmes intégrés dont la mise en œuvre s'étale sur plusieurs années. Les évaluations indépendantes de mi-parcours ont confirmé que ces programmes sont plus efficaces, suscitent un niveau d'implication plus élevé des partenaires, et qu'ils sont plus à même d'avoir un impact :

- en augmentant l'échelle des projets dont le potentiel d'impact est plus élevé
- en intégrant différents projets afin de proposer des solutions plus complètes et plus cohérentes pour un impact durable
- en offrant un cadre plus large pour promouvoir le commerce inter- et intra-régional
- en permettant de mieux intégrer les OMD dans les opérations de l'ITC notamment dans les programmes Femmes et commerce, Communautés pauvres et commerce, et Commerce et environnement

L'ITC a énormément investi dans le développement et l'évaluation du premier cycle de grands programmes dont la mise en œuvre a démarré en 2008 et dont la plupart sont venus à terme en 2013. Continuant dans cette voie, les projets et programmes de l'ITC seront désormais regroupés sous six grands domaines d'intérêt :

1. Intelligence économique et commerciale pour la compétitivité des PME

Outils en ligne fournissant gratuitement des données et des analyses sur le commerce et l'accès au marché aux PME exportatrices et aux institutions d'appui au commerce.

2. Soutenir l'intégration économique régionale et les échanges Sud-Sud

Renforcer les échanges commerciaux entre pays en développement et soutenir les initiatives d'intégration régionale et le commerce intra-régional.

3. Connecter les PME aux chaînes de valeur afin d'accroître leur compétitivité et de diversifier les liens aux marchés à l'export

Rendre les PME plus compétitives en les aidant à mieux exploiter les opportunités commerciales.

4. Renforcer les institutions d'appui au commerce et à l'investissement

Accroître la capacité des institutions d'appui au commerce à assister les PME.

5. Promouvoir une approche inclusive du commerce soucieuse de l'environnement

Promouvoir le commerce comme plateforme pour aborder plus largement les problèmes sociaux ou environnementaux, notamment les questions liées au genre, à la jeunesse et à l'environnement.

6. Créer un environnement politique et d'affaires favorable au commerce grâce au dialogue public-privé

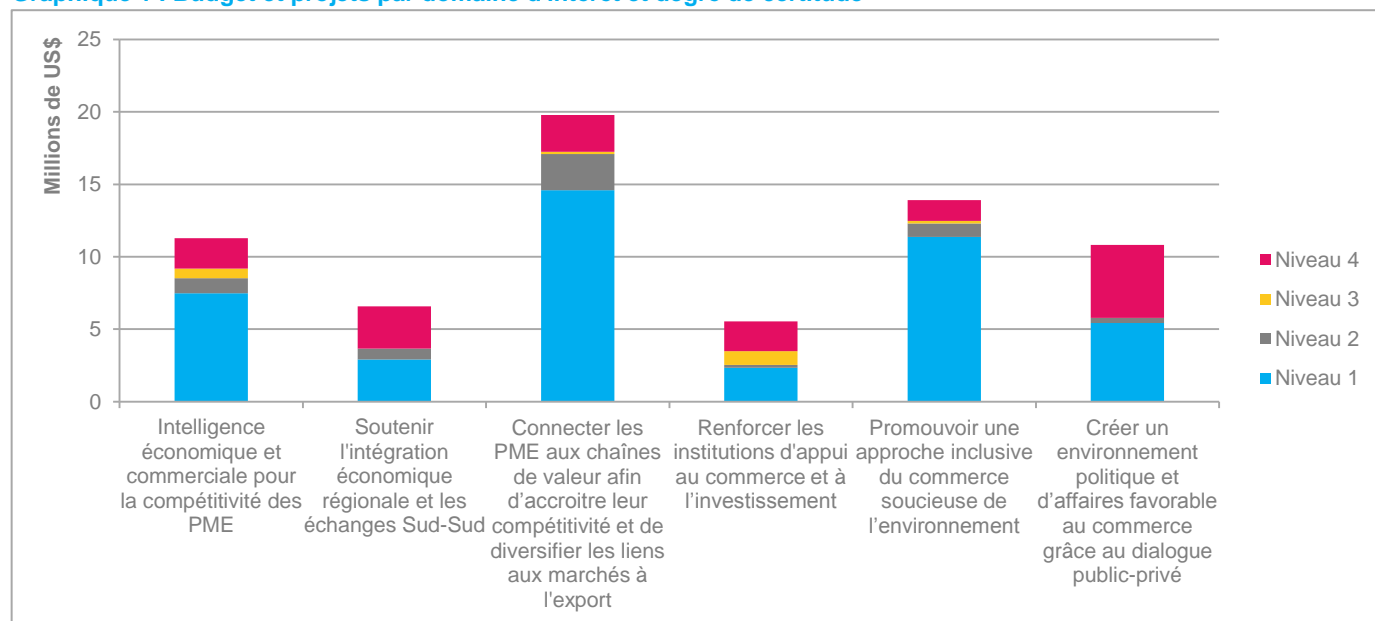
Réduire les coûts et le temps dépensés pour commercer à l'international en faisant entendre la voix du secteur privé dans les processus de décisions politiques liées au commerce, notamment dans le domaine de la facilitation des échanges.

Ces six domaines d'intérêt permettent non seulement une présentation plus systématique des projets et services offerts par l'ITC, mais permettent aux donateurs d'exprimer leurs préférences par rapport à des regroupements thématiques plus larges reflétant les priorités stratégiques de l'organisation. Les partenaires financiers de l'ITC peuvent ainsi soutenir des domaines qui sont pour eux prioritaires, tout en offrant à l'ITC une plus grande flexibilité

dans l'allocation des fonds. Regrouper les soutiens autour de ces priorités permettra à l'ITC d'offrir à ses clients des solutions intégrées répondant à leurs besoins. A l'avenir, les rapports axés sur les résultats seront harmonisés autour de ces thèmes.

Le budget de l'ITC pour 2014 a été chiffré par rapport aux six domaines d'intérêt. Le budget pour chaque domaine d'intérêt et une catégorisation des projets correspondants sont présentés dans le diagramme ci-dessous. Le niveau 1 désigne les projets dont le budget est d'ores et déjà approuvé, les niveaux suivants se rapportant aux projets dont le budget n'est pas encore confirmé.

Graphique 1 : Budget et projets par domaine d'intérêt et degré de certitude³



Au cours des deux dernières années, l'ITC a investi dans le développement d'une nouvelle génération de grands programmes dont certains démarreront en 2014. Les donateurs ont d'ores et déjà confirmé leur soutien à un certain nombre d'initiatives alors que d'autres sont dans l'attente d'un financement. Cet effort pour développer de nouveaux programmes se poursuivra en 2014, guidé par la nouvelle méthodologie (NAPD) mise en place en 2013 qui lie la conception des projets à une évaluation approfondie des besoins des pays bénéficiaires.

Les fonds affectés à des fins génériques contribuent à tous les projets l'ITC, y compris les grands programmes. En 2014, quatre grands programmes seront financés par des fonds affectés à des fins génériques, soit entièrement – *Commerce et environnement* – soit dans le cadre d'un financement par des donateurs multiples – *Femmes et commerce, Communautés pauvres et commerce, Commerce en faveur du développement durable* (T4SD).

Une part croissante des fonds affectés à des fins génériques est allouée aux initiatives visant à promouvoir l'intégration régionale et le commerce intra-régional. Ces fonds peuvent être affectés à des projets distincts dont la mise en œuvre démarrera dans une région spécifique et qui s'inscriront, à terme, dans des initiatives inter-régionales plus larges.⁴

Les fonds non-affectés à des fins génériques sont indispensables au fonctionnement de l'ITC. Ils contribuent au financement de l'ensemble des outils touchant l'évaluation des besoins, les compétences techniques et les domaines d'expertise nécessaires à la conception et la mise en œuvre des grands programmes. Ils permettent une approche intégrée et la mise en œuvre de solutions sur mesure répondant simultanément à la complexité des besoins des responsables politiques, des institutions d'appui au commerce et des PME des pays

³ En excluant les projets institutionnels, le développement de projets, et les fonds destinés à l'innovation.

⁴ Par exemple, la contribution de la Finlande à l'intégration régionale de l'Afrique de l'Est fera intégralement partie du Programme panafricain d'appui au commerce intra-régional, qui sera lancé par l'ITC en 2014.

bénéficiaires. En 2014, une part importante des fonds non-affectés à des fins génériques sera allouée au financement des biens publics mondiaux que l'ITC met gracieusement à disposition des décideurs politiques et des acteurs économiques via internet. Ces outils permettent non seulement d'accroître l'intelligence commerciale des clients de l'ITC pour un gain de compétitivité et accéder à de nouveaux marchés, mais ils servent également à évaluer les besoins des pays bénéficiaires nourrissant ainsi la conception des grands programmes. L'ITC continuera à allouer une part des fonds non-affectés à des fins génériques à cet usage, en privilégiant le soutien aux PMA, aux PEID, aux PDSL, notamment en Afrique subsaharienne.

3.1.2 INVESTIR DANS L'INNOVATION ET L'ÉVALUATION DES BESOINS

Investir dans l'évaluation des besoins, le développement de projets et l'innovation est indispensable pour générer les grands projets et programmes et permettre à l'ITC d'offrir des solutions pertinentes à ses clients dans un environnement commercial dynamique en perpétuel changement.

L'approche développée par l'ITC pour l'évaluation des besoins garantit que les pays bénéficiaires soient des partenaires tant pour l'identification des priorités que pour le développement et la mise en œuvre des projets. Le Fonds de développement de projets, créé en 2010, favorise la transformation d'idées de projets en plans de projets susceptibles d'être financés. Le Fonds d'investissement et d'innovation, créé en 2013, encourage les initiatives nouvelles et innovantes en s'assurant qu'elles répondent aux besoins des clients. Il permet à l'ITC de se maintenir à la pointe de l'innovation.

En 2014, l'ITC investira 500 000 US\$ environ dans l'évaluation des besoins pour des pays et des régions prioritaires et pour la conception de nouveaux projets ciblés proposant des solutions intégrées et spécifiques. L'organisation investira 1 million de US\$ dans le Fonds de développement de projets et le Fonds d'investissement et d'innovation.

Les priorités retenues pour le Fonds d'investissement et d'innovation en 2014 sont les suivants :

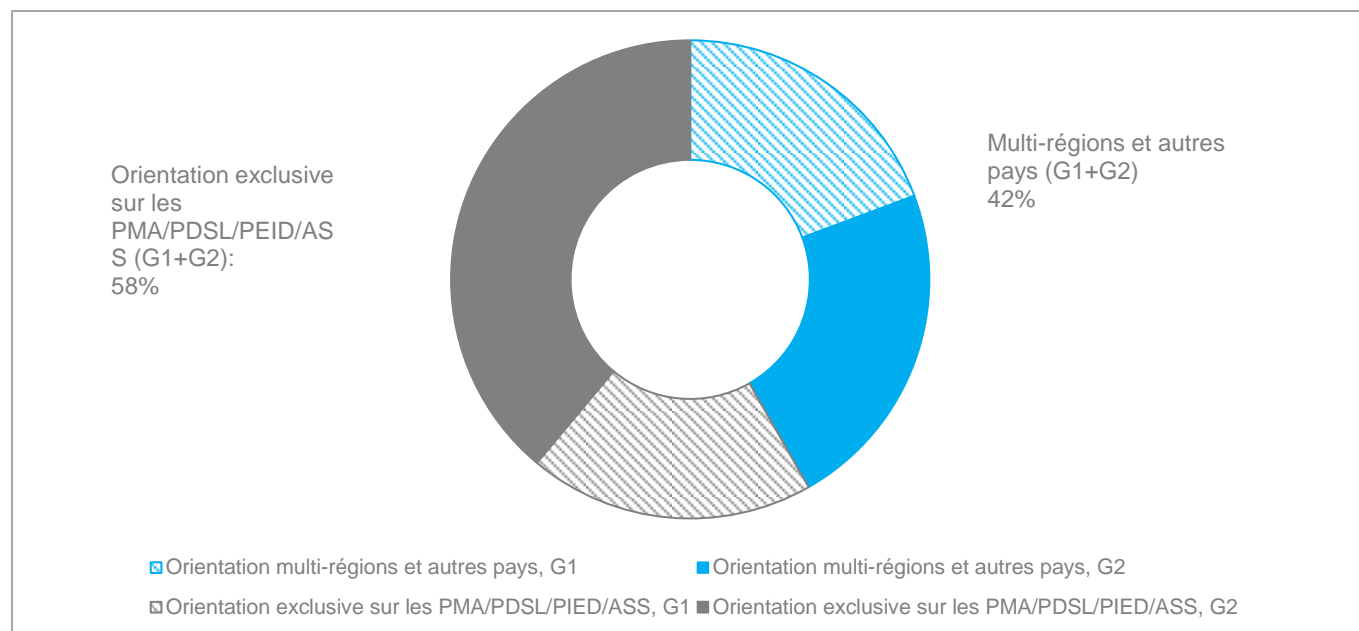
- Jeunesse et commerce
- Commerce et secteur informel
- Commerce des services
- E-commerce et solutions en ligne pour les PME

3.1.3 L'ITC SERT TOUS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, MAIS EN PRIORITÉ CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

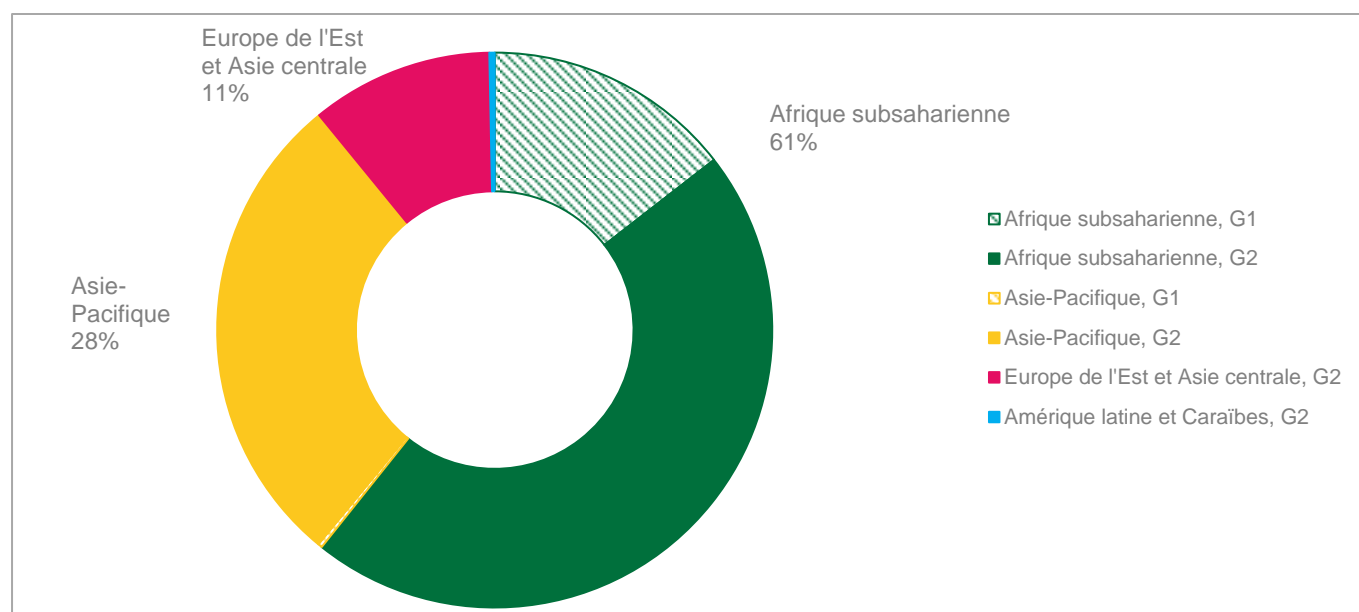
Les services de l'ITC sont destinés à tous les pays en développement. La plupart de ces services, et tout particulièrement la gamme de biens publics mondiaux, sont d'accès gratuit pour les utilisateurs des pays en développement afin de permettre au plus grand nombre de PME, d'institutions d'appui au commerce et de responsables politiques d'en bénéficier. L'ITC continue cependant à privilégier les pays qui en ont le plus besoin et qui peuvent potentiellement tirer le plus grand profit des services offerts. En 2014, l'ITC continuera à privilégier les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL), les petits États insulaires en développement (PEID) et l'Afrique subsaharienne (ASS). Elle accordera également une importance accrue aux pays fragiles ou sortant d'un conflit. Près de 60 % du programme de travail pour 2014 sera consacré à ces pays prioritaires, sans compter les biens publics mondiaux et les projets institutionnels qui, par définition, concernent tous les clients de l'ITC.

Le graphique ci-dessous présente les grandes lignes du budget 2014 par pays prioritaire et par source de financement - Guichet I (G1) ou Guichet II (G2).

Graphique 2 : Budget 2014 pour les pays prioritaires et par type de financement (en millions de US\$)⁵



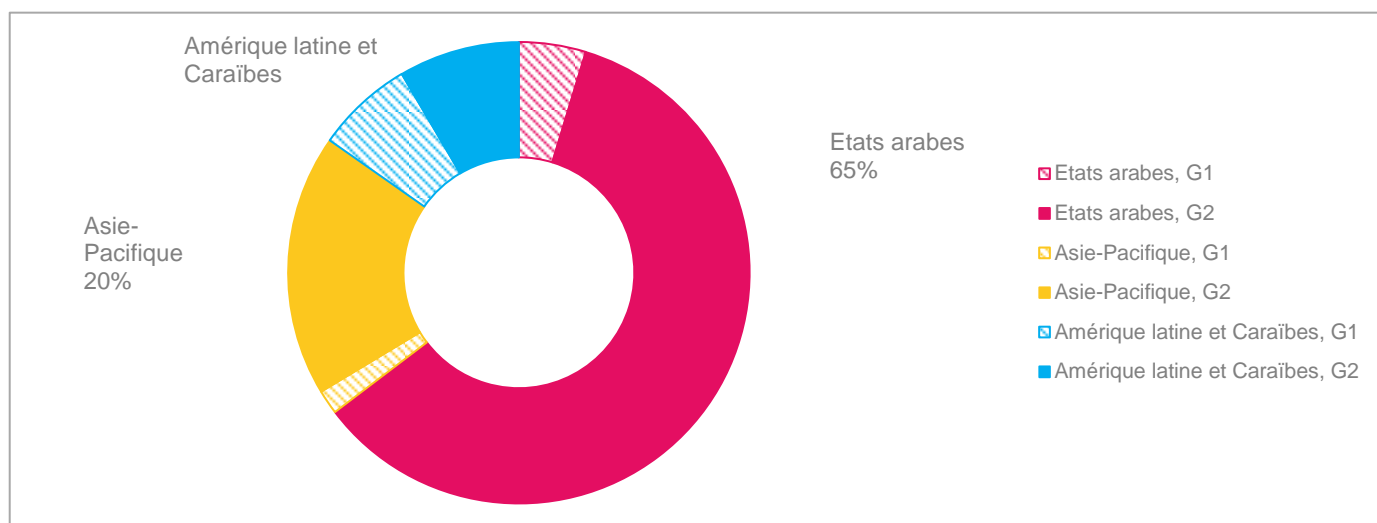
Graphique 3 : Budget 2014 par région et type de financement, pays prioritaires uniquement⁶



⁵ Hors projets mondiaux et projets institutionnels

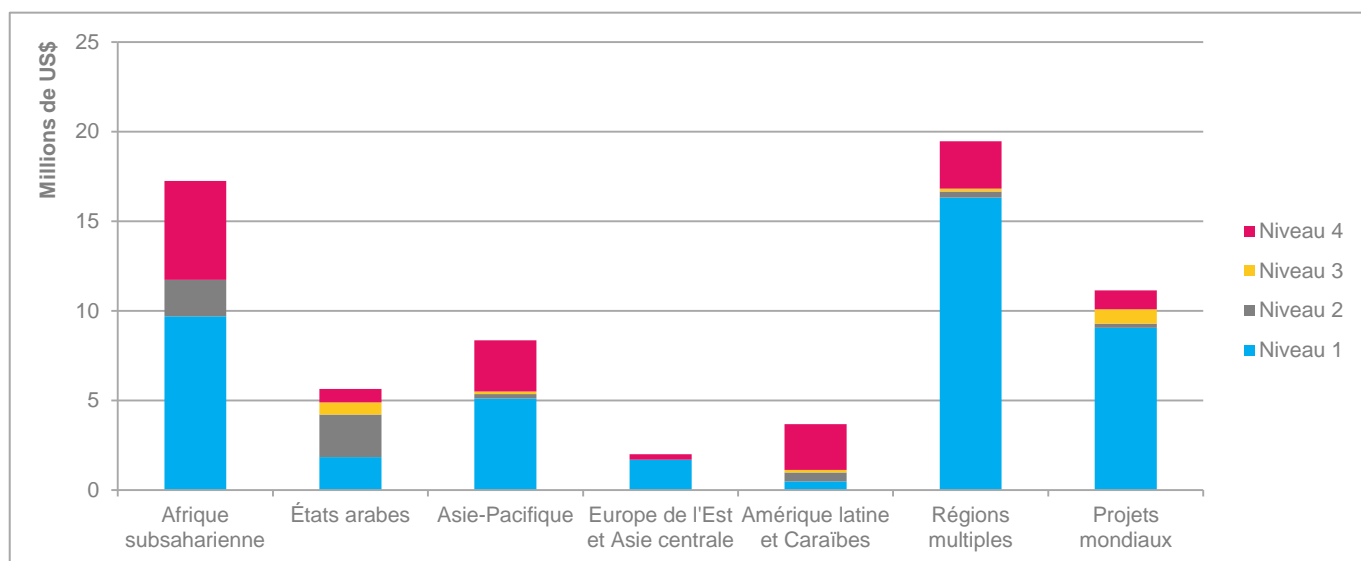
⁶ En excluant les projets multi-régionaux, les projets globaux et les projets institutionnels

Graphique 4: Budget 2014 par région et type de financement, autres pays



Le graphique ci-dessous illustre l'allocation du budget 2014 et la répartition des projets par région et degré de certitude. Le niveau 1 désigne les projets dont le budget est d'ores et déjà approuvé. Les niveaux 2-4 se rapportent aux projets dont le budget n'a pas encore été confirmé.

Graphique 5 : Budget 2014 et répartition des projets par région et degré de certitude⁷



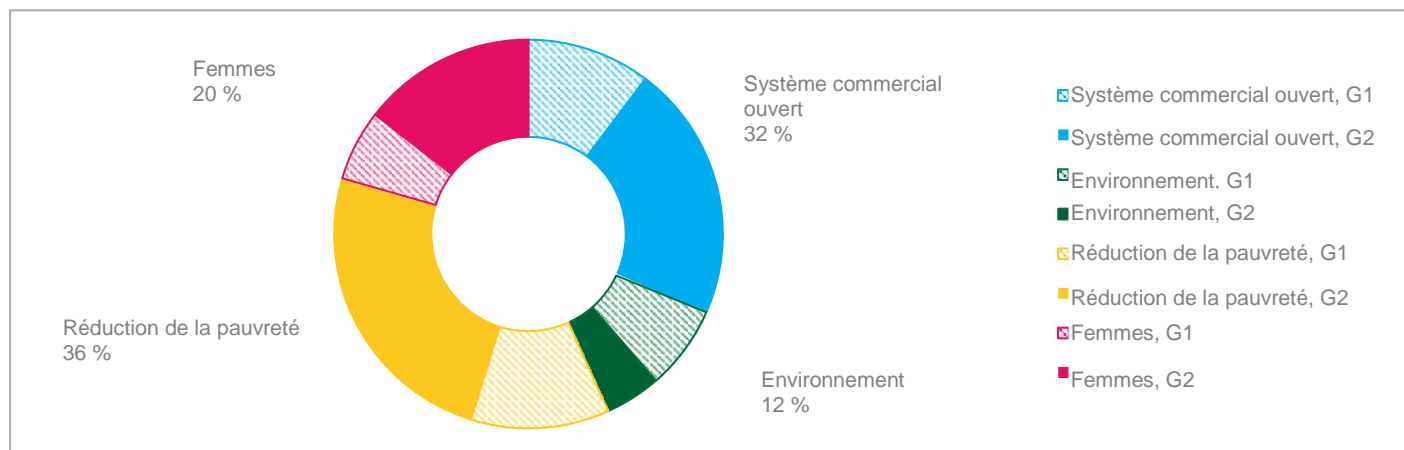
3.1.4 CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toute l'activité de l'ITC contribue à la réalisation des Objectif du Millénaire pour le Développement dans le cadre défini par la Déclaration du millénaire, guidé par le Programme d'Aide pour le commerce. Une part importante du portefeuille de l'ITC contribue au développement d'un système commercial ouvert, basé sur le droit, prévisible et non-discriminatoire (OMD8). En outre, certains projets ou programmes visent directement d'autres OMD, tel la réduction de la pauvreté, l'autonomisation des femmes et la promotion d'un environnement humain durable. En 2014, le programme de travail de l'ITC allouera 30 millions de US\$ à des projets visant directement des OMD spécifiques.

⁷ En excluant les projets institutionnels, le développement de projets et les fonds destinés à l'innovation.

L'ITC suit de près les discussions sur les objectifs de développement de l'après-2015. Elle mettra son expertise à contribution pour créer des indicateurs fiables permettant de mesurer l'impact du commerce sur le développement humain durable.

Graphique 6 : Services ciblant les OMD en 2014 (en millions de US\$)



3.2 Faire mieux

L'ITC ne se fixe pas pour seul objectif de développer son portefeuille d'activités en fonction des besoins de ses clients, mais s'engage également à améliorer l'efficacité et l'efficience de ses opérations. Les investissements pour garantir des résultats de qualité tout en minimisant les coûts se poursuivront en 2014 et au-delà.

3.2.1 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ

Une meilleure gestion des cycles de projets

Améliorer la gestion des cycles de projets demeure une des priorités de l'ITC. En 2014, dans la continuité des progrès déjà réalisés, l'organisation veillera à la généralisation des activités de soutien, des systèmes et des compétences permettant une meilleure gestion des projets. Le portail de projets sera modifié afin d'améliorer la gestion et le suivi des programmes, et d'assurer une meilleure intégration avec les autres systèmes de l'organisation. Les divers processus, touchant notamment la conception de projets et l'assurance qualité, seront améliorés et optimisés. Des programmes de formation et de soutien, particulièrement attentif à la mise en œuvre des projets, seront également développés à l'intention des responsables de projets.

Une gestion axée sur les résultats et la réalisation des objectifs institutionnels

L'ITC s'est engagée sur la voie de la gestion axée les résultats et la réalisation des objectifs institutionnels et s'est également engagée à communiquer ses résultats de manière transparente à toutes ses parties-prenantes. Depuis 2013, la présentation en ligne (www.intracen.org/development-results) permet de consulter des résultats chiffrés par projet et agrégés par objectif institutionnel en temps réel. L'organisation poursuivra la mise à jour systématique des informations portant sur les résultats en 2014. L'amélioration des fonctionnalités des pages web et la formation continue des responsables de projets continueront à assurer la cohérence et la qualité des rapports produits. Cette stratégie revêt d'autant plus d'importance qu'à compter de 2014 l'ITC met en œuvre son nouveau cadre logique d'entreprise.

Mesurer l'impact sur le terrain

En 2013, de grands progrès ont été réalisés au niveau du travail préparatoire statistique et du développement d'une méthodologie qui permettra à l'ITC de faire les premiers pas vers la mesure de l'impact de ses projets et programmes, à moyen-long terme, sur les bénéficiaires directs et indirects. L'initiative pilote, qui sera menée en 2014 sur la base d'un ensemble d'indicateurs développés à cette fin, permettra à l'organisation d'affiner sa

méthodologie pour les années à venir. L'ITC présentera à ses clients les résultats préliminaires de cette initiative qui se concentreront principalement sur les revenus à l'export, la création d'emplois, le genre, et la préservation de l'environnement.

Renouveler la stratégie de l'ITC : plan stratégique 2015-2017

Le renouvellement régulier du plan stratégique de l'organisation contribue à l'amélioration de l'efficacité en guidant le travail de l'organisation dans le contexte des besoins changeants de ses clients et de la dynamique du commerce mondial. En 2014, l'ITC travaillera à la préparation de son plan stratégique pour la période 2015-2017. Ce plan s'appuiera sur les résultats de l'évaluation indépendante de l'organisation et sur les discussions en cours touchant le Programme de développement pour l'après-2015.

3.2.2 AMÉLIORER L'EFFICIENCE

Gestion des ressources humaines

L'ITC est une organisation basée sur la connaissance, raison pour laquelle ses équipes sont au cœur de sa réussite. En 2014, l'organisation continuera à mettre en œuvre sa stratégie de ressources humaines, notamment en matière de développement de carrière, de mobilité du personnel et de développement des compétences. L'ITC accordera une importance toute particulière à l'amélioration des relations entre les collaborateurs et la direction dans le but d'améliorer son efficacité interne. L'ITC développera un nouvel outil de sélection et de recrutement en ligne et améliorera l'outil d'évaluation et de recrutement automatisé pour les consultants et les contractants indépendants. Ces deux outils ont pour objectif d'améliorer la qualité du recrutement en attirant des talents de classe internationale. La formation du personnel sera elle aussi une priorité. Des activités d'apprentissage et de développement professionnel sur mesure permettront à l'organisation de promouvoir une culture de la responsabilité fondée sur l'excellence dans le leadership et l'encadrement des équipes. L'ITC mettra également en place des programmes d'insertion et d'orientation afin d'améliorer l'accueil et l'intégration des nouvelles recrues. D'autres processus liés aux ressources humaines seront examinés, améliorés et automatisés afin d'améliorer l'efficacité organisationnelle et d'assurer la conformité avec les nouveaux systèmes mis en place au sein de l'ONU.

Améliorer les processus opérationnels

En 2014, l'ITC continuera à généraliser les flux de travail automatisés et la rationalisation des processus opérationnels afin d'améliorer leur efficacité dans toute l'organisation. L'ITC concentra ses efforts sur l'automatisation des protocoles d'accord, domaine caractérisé par la complexité des flux de travail et des processus. Le système de gestion des relations clients (CRM) sera amélioré. En outre, l'ITC continuera à promouvoir l'utilisation d'outils facilitant la gestion des connaissances, les réunions sans papier, et la rationalisation des processus touchant la gestion des programmes et des projets.

Mettre en œuvre les normes IPSAS et un nouveau système de gestion des ressources ERP (Umoja)

En 2014, l'ITC sera tenue de se conformer aux normes comptables IPSAS (International Public Sector Accounting Standards) pour ce qui concerne ses déclarations financières. Des formations spécifiques et le programme d'assistance aux collaborateurs ont pour objectif de faciliter la mise en conformité à ces normes au sein de l'organisation. Les bases de données, les systèmes et les rapports d'information seront modifiés en fonction des exigences IPSAS et les processus internes seront examinés pour déterminer leur degré de conformité et les améliorations qui peuvent y être apportées. L'ITC procédera également à l'évaluation de divers outils et processus en vue du déploiement en 2015 du progiciel de gestion intégré des Nations unies (Umoja).

Mesure et transparence des coûts

Dans le cadre des mesures destinées à accroître son efficacité, l'ITC continuera en 2014 le développement d'un système informatisé lui permettant de mesurer les coûts au niveau de l'activité et des résultats. L'objectif de cette initiative est de permettre à l'ITC de mieux comprendre ses coûts afin de déterminer si le temps et les ressources utilisés pour ses opérations sont alignés avec ses priorités institutionnelles.

3.2.3 CONSOLIDER LA GOUVERNANCE ET LA RESPONSABILITÉ

Le cadre de redevabilité de l'ITC

La « redevabilité », telle que définie par l'Assemblée générale des Nations unies, est l'obligation d'une organisation et de son personnel à rendre des comptes pour toutes les décisions et actions qu'ils entreprennent et à honorer leurs engagements sans réserve, ni exception. L'ITC s'est engagé à renforcer sa redevabilité.

En 2014, l'ITC bénéficiera de l'appui du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) pour développer un cadre de redevabilité spécifique basé sur le Système de redevabilité de l'ONU défini par l'Assemblée générale dans sa résolution n° 63/276. Cette consultation aura pour objectif de développer un plan d'action qui mettra l'accent sur la spécificité des activités ATLC afin de permettre à l'ITC d'atteindre un haut niveau de maturité en matière de responsabilité organisationnelle.

Gestion des risques

En 2014, l'ITC développera un registre des risques afin de mieux identifier et gérer les risques pouvant affecter sa capacité à atteindre ses objectifs. Les principaux risques relatifs aux projets de l'ITC sont identifiés durant la phase de conception. À partir de 2014, l'organisation assurera une meilleure gestion de ces risques pendant la mise en œuvre des projets.

Audits

En 2014, l'ITC collaborera avec le Corps commun d'inspection de l'ONU à la mise en œuvre de son programme de travail. L'ITC accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre des recommandations qui lui seront faites. Outre les audits internes et externes qui seront conduits dans l'année, l'organisation veillera à la mise en œuvre des recommandations des années précédentes qui demeurent ouvertes.

Le tableau ci-dessous présente les audits réalisés en 2013 et ceux prévus en 2014, à la fois par le BSCI et par le Comité externe des commissaires aux comptes (BOA).

Tableau 6 : Audits en 2013 et 2014

	BSCI	Comité externe des commissaires aux comptes
Audits menés en 2013	<ul style="list-style-type: none">Etat de préparation de l'ITC pour assurer la conformité à IPSAS concernant les biens immobiliers, les équipements et les inventairesAudit du BSCI de la Division RH et de la Direction RHAudit du BSCI de la gestion de projets par l'ITC	<ul style="list-style-type: none">Simulation des déclarations financières conformes à IPSASAudit intérimaire du BOA de novembre 2013 concernant les comptes de la biennie 2012-2013.
Audits prévus en 2014	<ul style="list-style-type: none">Suite de l'audit du BSCI de la Division RH et de la direction RHSélection et gestion des partenaires ATLC en fonction des performancesProjet Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none">En mars 2014, le BOA mènera un dernier audit sur les comptes de la biennie 2012-2013.

Outre les audits figurant ci-dessus, la Commission européenne procédera à des vérifications sur les projets qu'elle finance.

Évaluation des projets et programmes: implanter une culture d'apprentissage et de responsabilité

L'évaluation indépendante du Centre du commerce international

L'Évaluation indépendante de l'ITC, qui fait suite à l'évaluation conduite en 2006 sera la plus importante de l'année. Ses objectifs sont les suivants :

1. Examiner les progrès effectués et les leçons apprises à la suite de la précédente évaluation
2. Examiner la redevabilité de l'ITC envers ses organisations parentes, les donateurs et les pays bénéficiaires en mettant en évidence les résultats et l'impact des activités depuis 2006
3. Recommander une orientation stratégique opérationnelle à l'organisation pour les années à venir

Le rapport définitif sera finalisé à la fin avril 2014 et les résultats communiqués à toutes les parties-prenantes peu après cette date. Les recommandations seront reflétées dans une feuille de route répertoriant les actions à mettre en œuvre avant la fin juillet 2014.

Autres évaluations prévues en 2014

En 2014 L'ITC complètera également une série d'évaluations commencée en 2013 pour les programmes suivants: Commerce et environnement, Femmes et commerce, le Programme Mesures non-tarifaires, le développement du Programme de formation en ligne, et les Partenariats.

L'ITC prévoit également trois ou quatre évaluations externes dont la liste définitive sera déterminée en fonction de ses objectifs stratégiques.

Améliorer l'infrastructure d'évaluation

La Politique d'évaluation de l'ITC sera renforcée en 2014 en vue de promouvoir une culture axée sur la responsabilité et l'apprentissage. L'évaluation sera mieux intégrée dans la planification de l'organisation et la conception des projets. Les rôles et responsabilités des organes de gouvernance et du management, ainsi que les recommandations et directives opérationnelles pour l'évaluation seront également mis à jour. Un système permettant le suivi de la mise en œuvre des recommandations pour l'ensemble de l'organisation sera mis en place. De nouvelles lignes directrices pour l'auto-évaluation seront introduites. Enfin, au second semestre 2014, les services d'évaluation de l'ITC sera elle-même soumise à une évaluation par les pairs afin de déterminer dans quelle mesure elle contribue à promouvoir une culture d'apprentissage et de responsabilité.

4. MOBILISATION DES RESSOURCES ET PARTENARIATS

4.1 Établir un dialogue plus étroit avec les organes de gouvernance de l'ITC

En 2014, l'ITC renforcera ses contacts avec ses partenaires. Le Groupe consultatif commun (GCC/JAG) des États membres et organisations partenaires de l'ITC se réunit chaque année pour examiner ses activités sur la base du Rapport annuel et formuler des recommandations sur son programme de travail auprès du Conseil du commerce et du développement (TDB) de la CNUCED et du Comité du commerce et du développement (CTD) de l'OMC.

Les éléments fournis par les États membres en 2013 continueront de guider l'orientation stratégique de l'organisation en 2014. La prochaine session du GCC aura lieu en juin 2014. Le GCC fournira à l'ITC l'opportunité de présenter son Rapport annuel et de faire le point sur la mise en œuvre du Plan opérationnel 2014.

Comité consultatif du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC

Le Comité consultatif du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC (CCITF) regroupe les pays donateurs et les pays bénéficiaires. Il examine l'utilisation des fonds mis à la disposition du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC (ITF), en consultation avec le management de l'ITC. Ce comité examine également de manière régulière les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes financés par l'ITF. Le CCITF se réunira régulièrement en 2014. Le calendrier et l'ordre du jour provisoires figurent dans le tableau ci-après :

Tableau 7 : Calendrier préliminaire des réunions du CCITF en 2014

Date	Points au programme
Mi-mars 2014	<ul style="list-style-type: none">• Rapport annuel 2013• Rapport 2013 du CCITF – rapport financier annuel• Plan opérationnel 2014• Argumentaire en faveur de la mobilisation des ressources 2014-2017
Mi-mai 2014	<ul style="list-style-type: none">• Rapport d'évaluation de l'ITC
Mi-septembre 2014	<ul style="list-style-type: none">• Rapport financier en milieu d'année 2014

4.2 Une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources

La nouvelle stratégie de mobilisation des ressources de l'ITC intègre les recommandations du GCC et du CCITF. Elle propose une approche plus ambitieuse, plus systématique et plus cohérente visant à impliquer davantage les partenaires sur le terrain et à diversifier les sources de financement de l'ITC, tout en répondant mieux aux besoins de ses clients. Cette nouvelle approche permettra à l'ITC de mieux orienter la conception des programmes, la communication et la sollicitation des partenaires financiers afin de mieux faire concorder les besoins des bénéficiaires avec les priorités des donateurs et l'expertise de l'ITC. La nouvelle approche de l'ITC en matière d'évaluation des besoins et de conception de projets (NAPD) assure que les bénéficiaires soient des partenaires dans le développement et la mise en œuvre des projets, tout en permettant à l'ITC de confirmer l'intérêt des partenaires financiers tôt dans le processus. Cette approche permettra d'améliorer les capacités de mobilisation de ressources de l'ITC dans le cadre de consultations mieux structurées permettant d'assurer le financement à long terme des grands projets et des domaines d'action prioritaires par des donateurs multiples.

L'ITC a développé 25 nouvelles initiatives avec ses partenaires dans les pays bénéficiaires pour une valeur globale de 200 millions de US\$ environ. Son ambition est de doubler son activité au cours des cinq prochaines années. Pour atteindre cet objectif, l'ITC vise une augmentation annuelle de son financement extra-budgétaire de l'ordre de 15 à 20 %. Cela ne pourra être accompli qu'en regroupant les soutiens traditionnels et en ciblant de nouveaux partenaires de développement, notamment dans le Sud.

Les principaux objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources sont les suivants:

1. Concevoir et mettre en œuvre de nouveaux processus pour mieux coordonner la mobilisation des ressources:

- Définir les priorités de financement en fonction des objectifs de l'organisation, de l'évaluation des besoins et de la conception de projet (NAPD) et des priorités des donateurs, afin d'assurer un impact maximal et un engagement durable des partenaires financiers.
- Mettre en place un système de partage des informations dans le but d'améliorer la communication interne et mettre en place de nouveaux processus afin de mieux coordonner la gestion des donateurs potentiels et la sollicitation des partenaires financiers, tout en s'appuyant sur les initiatives existantes.
- Améliorer la visibilité et les outils de communication afin de multiplier les soutiens.

2. Regrouper les sources de financement autour des grands projets et des domaines prioritaires afin d'en augmenter l'échelle et l'impact :

- Lancer un nouveau processus de consultation en vue de l'organisation d'une Conférence annuelle des partenaires financiers de l'ITC à partir de 2014.
- Améliorer la qualité des rapports et de la communication en vue de développer les financements par des partenaires multiples.
- Analyser les résultats de la stratégie mise en place sur la base d'objectifs ciblés et évaluer leur contribution à la réalisation des objectifs institutionnels.

3. Impliquer de nouveaux partenaires :

- Renforcer la coopération avec les économies émergentes dans le cadre de nouveaux partenariats Sud-Sud.
- Impliquer les soutiens non-traditionnels de l'ITC en se concentrant sur les domaines d'intérêt mutuel reflétant l'évaluation des besoins.
- Explorer le potentiel des partenariats public-privé (PPP) en vue de promouvoir la valeur partagée dans les opérations de terrain, ainsi que des options pour de nouvelles alliances entre institutions.

4.3 Renforcer les partenariats

PRIORITÉ AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

En réponse aux recommandations du GCC, l'ITC et les pays donateurs se sont engagés à explorer ensemble les potentialités des partenariats public-privé (PPP). En 2014 l'ITC approchera les grandes entreprises de façon plus systématique afin d'explorer les avantages mutuels offerts par les partenariats public-privé. En leur qualité d'acteurs du développement, les grandes entreprises peuvent tirer avantage du renforcement du réseau des IAC et d'une compétitivité accrue des PME à l'export. Dans le domaine des produits dérivés de l'agriculture, par exemple, les entreprises multinationales ont tout intérêt à renforcer leur réseau de fournisseurs et à favoriser leur accès aux marchés. Les grandes entreprises bénéficient en outre des actions menées en faveur de l'intégration régionale et de la facilitation des échanges, ainsi que des efforts concertés pour mieux intégrer les PME locales dans les chaînes de valeur mondiales, en s'appuyant notamment sur la technologie. Il faut enfin mentionner la possibilité d'élargir les partenariats avec le secteur privé pour créer des plateformes B2B spécifiques.

Les partenariats avec les entreprises multinationales ajoutent non seulement de la valeur aux opérations de l'ITC sur le terrain, mais constituent une première étape vers le développement de solutions dans le cadre d'alliances plus larges incluant les entreprises, les fondations et des ONG. Elargir sa base de partenaires en impliquant davantage les entreprises multinationales fait partie intégrante de la stratégie de l'ITC pour étendre son champ d'activité et son impact. En assurant l'approvisionnement durable de leurs grands partenaires commerciaux, les PME s'élèvent des chaînes d'approvisionnement locales aux chaînes de valeur régionales et mondiales, contribuant ainsi à réduire la pauvreté et à promouvoir la sécurité alimentaire dans les PMA.

MIEUX EXPLOITER LES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

En 2014, un effort concerté sera mené pour promouvoir la coopération de l'ITC avec les autres organisations internationales au sein des Nations unies et au-delà, incluant notamment les commissions économiques régionales, les banques régionales de développement, les agences de développement et autres acteurs de terrain des pays membres de l'ITC. Ces partenariats concernent aussi bien la conception et de la mise en œuvre conjointes de projets et programmes que l'exécution d'opérations sur le terrain en partenariat avec d'autres agences de l'ONU dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action ».

5. AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE L'ITC

L'ITC a conscience de l'importance de la communication pour sensibiliser le public et la communauté internationale à l'impact du commerce sur le développement. Une communication efficace sur les résultats permet non seulement de sensibiliser un large public à l'action de l'ITC, mais génère un plus grand intérêt pour les interventions ATLC auprès de ses partenaires potentiels, contribuant ainsi à accroître la demande pour les services de l'organisation.

En 2014, l'ITC mettra en œuvre une nouvelle stratégie de communication externe. L'objectif est de lui permettre de mieux accomplir sa mission en sensibilisant son public aux bénéfices apportés par la croissance des exportations des PME dans les pays en développement. En communiquant sur la mission et l'impact de l'ITC au-delà d'un étroit public « technique », la stratégie mettra l'accent sur le lien entre les réalisations de l'ITC et les thématiques du moment en matière de commerce international et de développement. Cette stratégie devrait permettre à l'ITC de se différencier des autres acteurs ATLC, y compris auprès de son public technique traditionnel.

A terme, l'ITC sera mieux positionnée pour sensibiliser ses publics-cibles et jouer pleinement son rôle de leader d'opinion touchant le rôle des PME comme moteur d'une croissance inclusive et durable dans les pays en développement. D'une manière plus générale, l'ITC fournira aux responsables politiques et aux institutions d'appui au commerce les outils dont ils ont besoin (outils d'accès au marché, exemples de réussite et autres ressources) pour encourager la création d'un environnement politique et d'affaires favorable au développement des PME à l'export.

En multipliant et en planifiant les communiqués de presse, les brèves et les alertes électroniques, l'ITC compte en 2014 sur une augmentation de 20 % des mentions dans les médias et de 25 % du trafic sur son site Web. Elle prévoit également d'améliorer sa visibilité dans les médias sociaux, notamment pour ce qui concerne les grands projets. Enfin elle lancera une nouvelle génération de pages pays ainsi qu'une plateforme web mobile qui sera principalement utilisée lors des événements qu'elle organise.

L'ITC prévoit la publication de plusieurs ouvrages et études techniques, notamment un manuel de référence sur l'histoire de la promotion du commerce et les leçons à retenir qui sera édité à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire.

Afin d'améliorer la qualité et la cohérence de ses publications dans les langues autres que l'anglais, l'ITC généralisera l'utilisation de l'outil de traduction assistée par ordinateur⁸ (TAO) mis en place en 2012 et l'étendra à l'ensemble des documents produits par les différentes divisions. Cet outil sera utilisé non seulement pour le français et l'espagnol, mais aussi pour les traductions vers l'arabe, le chinois et le russe.

L'événementiel continuera à jouer un rôle important en 2014. Pour la première fois dans son histoire, l'ITC prévoit d'organiser le Forum mondial pour le développement des exportations (WEDF) en Afrique. L'Exposition et le Forum pour les prestataires de sexe féminin seront organisés en même temps que le WEDF. La Conférence mondiale des Organisations de promotion du commerce sera organisée à Dubaï. De nombreux événements de moindre importance seront également organisés dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de l'ITC. Ces événements seront une plateforme qui favorisera le dialogue de l'ITC avec ses parties-prenantes.

L'ITC participera enfin à de nombreux autres événements organisés par ses partenaires, notamment la Conférence d'examen décennal du programme d'action d'Almaty (www.unohrrls.org/en/ldc/975/) et la Conférence des Nations unies sur les petits États insulaires en développement (www.sids2014.org/).

⁸ La TAO est une forme de traduction assistée par un logiciel donnant accès à des contenus ayant déjà fait l'objet d'une traduction.

APPENDICE I – BUDGET 2014 PAR DOMAINE D'INTÉRÊT

Domaine d'intérêt	Budget millions de US\$
Intelligence commerciale et économique pour la compétitivité des PME	7,5
Guichet 1	3,8
Guichet 2	3,7
Soutenir l'intégration économique régionale et les échanges Sud-Sud	2,9
Guichet 1	2,2
Guichet 2	0,7
Connecter les PME aux chaînes de valeur afin d'accroître leur compétitivité et de diversifier les liens aux marchés à l'export	14,6
Guichet 1	2,8
Guichet 2	11,8
Renforcer les institutions d'appui au commerce et à l'investissement	2,3
Guichet 1	1,2
Guichet 2	1,1
Promouvoir une approche inclusive du commerce soucieuse de l'environnement	11,4
Guichet 1	5,9
Guichet 2	5,5
Créer un environnement politique et d'affaires favorable au commerce grâce au dialogue public-privé	5,4
Guichet 1	3,2
Guichet 2	2,2
Projets institutionnels	7,6
Guichet 1	7,6
Total	51,7
Guichet 1	26,8
Guichet 2	24,9

APPENDICE II – RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

	Budget (US\$)	Prévu Durée
Intelligence commerciale et économique pour la compétitivité des PME		
Connecter les PME et les acheteurs en ligne : un marché en ligne basée sur les outils d'analyse de marché	3,9 millions	3 ans
Développer une taxonomie pour évaluer les obstacles au commerce des services	2,3 millions	3 ans
Construire l'intelligence compétitive : aider les IAC à identifier les opportunités des PME à l'export	4 millions	3 ans
Soutenir l'intégration économique régionale et les échanges Sud-Sud		
Stimuler le commerce inter-africain	30 millions	5 ans
Asie du Sud-Est : Approfondir l'intégration régionale dans l'ANASE par le biais du commerce	10 millions	5 ans
Asie du Sud : Faire avancer l'intégration régionale dans la SAARC	10 millions	5 ans
CARIFORUM : Renforcer les réseaux pour la diversification des exportations et l'intégration régionale	10 millions	5 ans
Amérique centrale : Ouvrir la voie au commerce régional	4,5 millions	3 ans
Connecter les PME aux chaînes de valeur afin d'accroître leur compétitivité et de diversifier les liens aux marchés à l'export		
Stratégies de marques pour le développement	8 millions	5 ans
Géorgie : Améliorer la compétitivité à l'export pour le thé, les herbes et les épices	2,5 millions	3,5 ans
Guinée et Sénégal : Promouvoir l'exportation de mangues	8 millions	4 ans
Afrique de l'Est : Investir dans les TIC et les services commerciaux liés aux TIC	6 millions	3 ans
Myanmar : Accélérer la croissance inclusive et durable par les exportations	5,5 millions	3 ans
Développer la compétitivité et les capacités à l'export des secteurs de services	3,5 millions	3 ans
Renforcer les institutions d'appui au commerce et à l'investissement		
<i>AIM for Results</i> : Évaluer, améliorer et mesurer la performance des institutions d'appui au commerce	14 millions	5 ans
Haïti : Coopération technique pour de meilleures performances commerciales et institutionnelles	3 millions	3 ans
Former les PME africaines aux contrats commerciaux internationaux	1,5 millions	3 ans
Système d'apprentissage modulaire dans la gestion des chaînes de valeur à l'export	6 millions	4 ans
Promouvoir une approche inclusive du commerce soucieuse de l'environnement		
Renforcer les moyens de subsistance par le commerce vert	4,5 millions	3 ans
Lutter contre le chômage des jeunes par le commerce	1 million	1,5 an
Initiatives touristiques communautaires (2 M\$ par pays)	12 millions	3 ans
EAC : Faciliter le commerce informel transfrontalier des femmes	1,7 millions	3 ans
Initiative de mode éthique	35 millions	8 ans
Autonomisation des femmes pour promouvoir le commerce	15,6 millions	3 ans
Créer un environnement politique et d'affaires favorable au commerce grâce au dialogue public-privé		
Conception et mise en œuvre de stratégies à l'export	12 millions	5 ans
Gérer les MNT pour améliorer la compétitivité à l'export	10 millions	4 ans
TOTAL	224,5 millions	



FSC est une organisation non gouvernementale indépendante, à but non lucratif établie pour encourager à la gestion responsable des forêts du monde. Imprimé par le Service de reprographie de l'ITC sur papier respectueux de l'environnement (sans chlore) avec des encres végétales. L'imprimé est recyclable.

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies.

Siège : ITC
54-56, rue de Montbrillant
1202 Genève, Suisse

Adresse postale : ITC
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41-22 730 0111

Fax : +41-22 733 4439

E-mail : itcreg@intracen.org

Internet : <http://www.intracen.org>

